



Commune MANDEREN-RITZING

SEANCE DU 14 OCTOBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le quatorze du mois d'octobre à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de Manderren-Ritzing se sont réunis à la mairie de Manderren sous la présidence de Régis DORBACH, Maire.

Etaient présents :

Christophe BECKER, Sylvain BETTEMBOURG, Régis DORBACH, Pierrick GUIOT, Jacqueline KICHENBRAND, Jérôme LENNINGER, Stéphane LEUCK, Norbert MEILGEN, Adrienne PFEIFFER, Cédric PFEIFFER, Olivier TRITZ.

Absents : Carole CHASSARD, Jean-Michel CLICQUE, Laurent FRESSONNET, Patrick HEIN, Séverine KIFFER HEINE, Christine LEDIG, Elisabeth MONSEL-REDLINGER,

Procurations : Jean-Michel CLICQUE à Olivier TRITZ, Patrick HEIN à Régis DORBACH.

Madame Adrienne PFEIFFER se propose pour être secrétaire de séance. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

47-2024 : Validation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 05 septembre 2024

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, d'approuver le compte-rendu du Conseil Municipal du 05 septembre 2024.

48-2024 : Travaux viaires Ritzing

Vu la délibération 39-2024 instaurant la refacturation du montant des travaux viaires pour le raccordement de 5 parcelles, à Ritzing ;

Vu la consultation des entreprises pour la réalisation des travaux viaires ;

Mr le Maire présente aux membres du conseil municipal les différentes offres reçues ;

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité,

Accepte de choisir l'entreprise THYCEA de VILLERS LA MONTAGNE, pour l'exécution des travaux pour un montant total de 71 134.00€ HT suivants les détails ci-dessous :

Prestation générales	5 720.00 € HT
Travaux préparatoires	3 300.50 €HT
Assainissement	36 561.00 €HT
Réseaux secs	5 880.00 €HT
Voirie	19 672.50 €HT



Commune MANDEREN-RITZING

SEANCE DU 14 OCTOBRE 2024

Dit qu'un avenant à la convention entre la commune et Mr LENNINGER sera réalisé. Le montant à la charge de Mr LENNINGER sera de 50 451.63€ se décomposant comme suit :

- Travaux viaires : 34 573 €
- TVA : 1 244.63€
- Frais d'étude fait par C-K Infra de Yutz : 11 760 €
- Investigations complémentaires concernant la détection de réseaux réalisé par la société RESO DETECT : 2 874 €

Dit que les travaux d'assainissement pour un montant maximum de 36 561.00 € seront à la charge de la commune.

49-2024 : Validation des offres rénovation école Ritzing

Mr le maire informe les membres du conseil municipal qu'un appel à la concurrence a été lancée le 25 juillet 2024 pour la transformation de l'ancienne mairie de RITZING en immeuble de 2 logements pour un coût estimé de 356 300,87€HT. La date limite de remise des offres étant fixée au 19 septembre 2024.

A l'issue de la consultation, le bureau d'étude AXO a dressé un rapport d'analyse des offres, présenté par Mr le Maire.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité,

Décide d'attribuer les lots aux entreprises les moins disantes à savoir :

LOTS	DESIGNATION	ENTREPRISE	MONTANT DU MARCHÉ HT
1	Désamiantage	SODEC	21 500.00 €
2	Démolition/gros œuvre	Onkol construction	18 082.00 €
3	Menuiserie extérieure	Granthil	6 121.00 €
5	Plâtre et cloisonnage	Lauer	11 458.50 €
6	Electricité/ventilation	ETB	23 452.00 €
7	Chauffage ventilation	Air Chaud	39 701.00 €
8	Plomberie/Sanitaires	Air Chaud	17 785.00 €
9	Menuiserie intérieure	Granthil	28 784.00 €
10	Chappe Carrelages faïences	Multi-services	24 693.13 €
11	Peinture	Al Renov	17 100.00 €

Soit un montant de 305 746.03€HT pour les lots attribués.



SEANCE DU 14 OCTOBRE 2024

Commune MANDEREN-RITZING

Concernant les lots ci-dessous, l'appel d'offres a été déclaré infructueux. Une nouvelle consultation est en cours :

- Lot 4 : Charpente/couverture
- Lot 12 : Serrurerie

D'autoriser le maire ou son représentant à signer les marchés en question ainsi que toutes pièces s'y afférant.

50-2024 : Restauration stèle calvaire

Mr le maire informe les membres du conseil municipal que la restauration de la stèle du calvaire de Tunting a été réalisé durant l'été par quelques bénévoles et l'entreprise Chanzy Pardoux.

Il propose de prendre à charge de la commune le devis de Chanzy Pardoux pour un montant de 1 734.78€HT

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité,

Décide d'accepter le devis de l'entreprise Chanzy Pardoux pour un montant de 1 734.78€HT

51-2024 : Subventions

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal avoir été sollicité dans le cadre de l'Opération « Brioche de l'Amitié ». Il propose d'accorder une subvention à l'APEI.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide d'accorder une subvention de 300€ à l'APEI Moselle.

Divers :

PLUI : Mr le maire informe les membres du conseil que les réunions de concertation concernant le plan local d'urbanisme intercommunal sont en cours. Toute personne ayant une réclamation peut déposer un avis sur le registre dématérialisé ou en mairie.

St Nicolas et Téléthon :

M. le Maire informe les membres du conseil que la fête de la St Nicolas pour les enfants de la commune se déroulera à la Salle Colombiers le vendredi 06 décembre 2024 au soir. Une distribution de friandises sera offerte par la collectivité.

Le Téléthon se déroulera le 01^{er} décembre 2024.

Les deux journées sont organisées par l'association de l'espace Colombiers.

PCS : Mr le maire informe que dans le cadre de la loi n°2021-1520 du 25 novembre 2021 « MATRAS », et conformément au décret n°2022-907 du 20 juin 2022 relatif au plan communal et intercommunal de sauvegarde et modifiant le code de la sécurité intérieure, les communes



SEANCE DU 14 OCTOBRE 2024

Commune MANDEREN-RITZING

doivent élaborer un plan communal de sauvegarde. A cet effet, les membres du conseil ont effectué le recensement des moyens humains.

11 novembre 2024 : Le conseil Municipal décide de réaliser un dépôt de gerbes devant les monuments aux morts.

Mr le maire lève la séance à 19h55

Le Maire
Régis DORBACH

La secrétaire de séance
Adrienne PFEIFFER